ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

congé parental d'éducation

Question écrite n° 45232

Texte de la question

M. Michel Vergnier interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur le droit au congé parental pour les médecins assistants des hôpitaux. Il semblerait, après recherche dans les statuts, que cette spécialité soit exclue des droits au congé parental d'éducation. Il lui demande si le Gouvernement entend faire évoluer la législation afin que les médecins assistants des hôpitaux puissent bénéficier de ce droit légitime.

Données clés

Auteur : M. Michel Vergnier
Circonscription : Creuse (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 45232
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mars 2009, page 2742
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)